

Préparation au titre de géomètre-expert foncier DPLG - Module 3b : Aménagement de la propriété

Présentation

Responsable

[Elisabeth BOTREL](#)

Public, conditions d'accès et prérequis

Candidats au DPLG dont le module a été prescrit par la commission consultative du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Objectifs

Cette formation a pour but d'assurer l'un des modules de formation obligatoires de la préparation à l'examen de Géomètre-expert foncier, DPLG.

Programme

Programme

- Estimation immobilière.
- Expertise.
- Baux commerciaux et d'habitation.
- Mise en copropriété
 - documents de la copropriété
 - règlement
 - état descriptif de division (EDO).
- Vie de la copropriété
 - contrats de syndic
 - travaux
 - charges
 - assemblée générale, vote
 - comptabilité/budget
 - administration de la copropriété.
- Division en volumes.
- Délimitation de la propriété, bornage, mitoyenneté, cadastre, relations de voisinage.
- Entremise, loi Hoguet, réglementation spécifique, mandats.
- Vente immobilière

Informations pratiques

Contact

Contact pédagogique
elisabeth.botrel@lecnam.net

Inscription
fcontinue@esgt.cnam.fr

Complément lieu

ESGT - Le Mans

Session(s)

du 31 mai 2021 au 10 juin 2021

Code Stage : GT65

Tarifs

2.400 euros

Nombre d'heures

56